

INSA RENNES

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire INSA RENNES, session 2026

Le Directeur de l'INSA Rennes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire INSA RENNES, au titre de l'année 2026 :

Madame ARMAND Emilie, inge etud hors clas, présidente, Institut national des sciences appliquées Rennes, Rennes.

Madame BOGART Stéphanie, ingénieure d'études hors classe, experte, Université d'Angers, Angers.

Monsieur REUX Samuel, agent comp epscp grou iii, Institut national des sciences appliquées Rennes, Rennes.

Fait à Rennes, le 02/09/2026